

# DIGITHÈQUE

Université libre de Bruxelles

---

Pirenne, Henri : "La tâche de l'historien", in *Le Flambeau*, Août 1931.

[http://digistore.bib.ulb.ac.be/2006/a13015\\_000\\_f.pdf](http://digistore.bib.ulb.ac.be/2006/a13015_000_f.pdf)

---

**Cette œuvre littéraire appartient au domaine public.**

Elle a été numérisée par les Bibliothèques de l'Université libre de Bruxelles.

Les règles d'utilisation des copies numériques des oeuvres sont visibles sur la dernière page de ce document.

L'ensemble des documents numérisés par les bibliothèques de l'ULB sont accessibles à partir du site <http://digitheque.ulb.ac.be/>

## La Tâche de l'Historien

Le magistral article qu'on va lire est la traduction d'une étude parue récemment dans *Methods in Social Science*, recueil publié par le professeur Stuart A. Rice, à l'University of Chicago Press.

L'éditeur a gracieusement autorisé le *Flambeau* à en donner le texte français, que l'auteur a bien voulu revoir. Nos lecteurs leur en seront reconnaissants.

L'objet de l'étude de l'historien est le développement des sociétés humaines dans l'espace et dans le temps. Ce développement est le résultat de milliards d'actions individuelles. Mais pour autant qu'elles restent purement individuelles, ces actions n'appartiennent pas au domaine de l'histoire qui ne doit en tenir compte que dans la mesure où elles se relient à des mouvements collectifs ou dans la mesure où elles ont influencé la collectivité. C'est par cela que l'histoire s'apparente à la sociologie et à la psychologie et qu'en même temps elle en diffère.

Comme la sociologie, elle s'intéresse aux phénomènes de masse qui naissent des nécessités physiologiques ou des tendances morales qui s'imposent aux hommes, comme, par exemple, l'alimentation ou la solidarité familiale. Comme la psychologie, elle s'applique à découvrir les mobiles internes qui expliquent et déterminent la conduite de l'individu. Mais ici la comparaison s'arrête. Tandis que le sociologue cherche à formuler les lois qui régissent l'existence sociale envisagée en soi ou, si l'on veut, *in abstracto*, l'historien souhaite acquérir une connaissance concrète de cette existence. Ce qu'il

désire. c'est la comprendre à fond : en retracer toutes les vicissitudes, en décrire les caractères particuliers, faire revivre tout ce qui s'est produit dans le cours des âges, ou si l'on veut, restituer à tout cela la *réalité* qui appartient à chaque événement. Pour lui, le hasard et les faits et gestes des personnalités éminentes, dont le sociologue ne peut tenir compte, constituent des données essentielles du problème. En d'autres termes, le sociologue cherche à dégager le typique et le général, tandis que pour l'historien, le typique et le général ne sont que la toile sur laquelle la vie peint des scènes éternellement changeantes. Le premier se sert des faits pour élaborer une théorie; le second les considère comme les épisodes d'une grande aventure qu'il doit raconter.

Le sociologue n'a rien à voir dans le rôle des trouble-fêtes qui ont dérangé le cours de l'histoire et dont l'historien, au contraire, est forcé de s'occuper. Pour lui, Alexandre-le-Grand, César, Cromwell, Washington ou Napoléon I<sup>er</sup> sont des objets ou des sujets d'étude au même titre qu'un système d'institutions ou un organisme économique. Ici, sa tâche s'allie à celle du psychologue, car, pour expliquer les actes de ces héros, la connaissance de leur esprit est indispensable. Mais le psychologue se différencie de l'historien, comme l'historien du sociologue. Pour le psychologue, l'étude de l'âme d'un grand homme n'est qu'une contribution à la connaissance générale de l'âme humaine, tandis que cette étude est nécessaire à l'historien uniquement à cause de l'influence exercée par cet homme sur ses contemporains. Quelque grand que puisse être le génie d'un individu, l'historien ne s'en occupera que s'il a influencé d'autres hommes.

Bien que la sociologie et la psychologie soient des sciences alliées de l'histoire, elles s'en distinguent donc aussi bien par leur domaine que par leur méthode.

De même que la sociologie prend pour objet tous les phénomènes sociaux et la psychologie tous les phénomènes psychologiques, l'histoire a, dans son ressort, tous les phénomènes historiques. Dans sa sphère, elle présente le même caractère d'universalité que les autres sciences, qu'elles soient sciences de l'homme ou sciences naturelles. Elle est universelle de la même manière que la chimie ou la physique, dans ce sens que comme la physique et la chimie, elle prétend à la connaissance de l'ensemble des phénomènes qui constituent son objet. Le concept histoire implique nécessairement le concept histoire universelle. Il importe peu que dans l'état présent de nos connaissances, d'immenses périodes de l'histoire demeurent encore complètement obscures, tout comme il existe encore d'innombrables phénomènes naturels que nous ne connaissons pas. Il importe encore moins qu'aucun historien ne se consacre à l'histoire universelle, comme aussi bien aucun chimiste ni aucun physicien ne se consacre à l'étude totale de la chimie ou de la physique. L'essentiel, c'est d'avoir pour idéal l'unité de la science; c'est aussi d'avoir nettement à l'esprit que tout travail historique n'est qu'une contribution à l'histoire des sociétés humaines dans leur ensemble, et que sa valeur consiste dans son degré d'utilité pour l'avancement de l'histoire en général. La spécialisation n'est ici qu'une nécessité résultant de l'insuffisance des capacités de l'homme. Bien que chacun ne puisse tout connaître, chacun doit cependant s'efforcer d'enrichir le trésor commun de nos connaissances, et

dans la mesure même où il sera plus conscient de cette collaboration, le résultat de ses efforts sera plus durable et plus utile.

Dans la poursuite du but qu'il s'assigne, l'historien a une double tâche à remplir. Il doit tout d'abord établir les faits qui constituent les matériaux de son étude, ensuite les mettre en œuvre. Sa méthode consiste principalement dans ces deux procédés ; en les pratiquant, il répond à la question qui sert de titre à cet article. Tous deux résultent de la nature même de l'histoire. Depuis qu'on s'est mis à l'écrire, tous deux ont été appliqués consciemment ou inconsciemment. En son fond, l'histoire se présente à nous comme elle se présentait à nos ancêtres. Le progrès actuel n'est que l'effet du progrès scientifique en général sur l'œuvre des historiens. Nous avons des procédés et des méthodes de recherche qu'Hérodote ou les chroniqueurs du Moyen Age ignoraient, et pour expliquer les événements, nous disposons d'une foule d'idées et d'une critique qu'ils n'auraient pu concevoir. Nous trouvons dans l'histoire une amplitude et une profondeur qu'ils ne soupçonnaient même pas. Mais notre méthode de travail n'est qu'un perfectionnement de la leur.

\* \* \*

Les faits historiques ne sont perceptibles que par les vestiges qu'ils ont laissés. A cet égard, la position de l'historien vis-à-vis de son objet est tout à fait comparable à celle du géologue. Les révolutions des hommes, tout comme celles de la terre, nous seraient inconnues s'il ne restait des traces de leur existence. Mais, il est beaucoup plus facile de reconstituer celles de la dernière catégorie que celles de la première.

La contexture de la croûte terrestre apparaît directement au géologue; il peut évaluer et analyser les matériaux qui la composent, et il sait que ces éléments agissent conformément aux lois de la mécanique, de la physique et de la chimie. L'historien, au contraire, se trouve rarement en présence d'un fragment authentique du passé. Presque tous les monuments qui ont survécu ont été sérieusement altérés, soit par l'effet du temps, soit par la main de l'homme qui les a détruits ou restaurés. Et aucune restauration ne peut reproduire leur état original; trop de facteurs, dûs au génie individuel, à la nécessité, aux circonstances du moment — bref à cet impondérable qu'est la personnalité humaine — ont contribué à leur élaboration pour que la genèse puisse en être connue avec la même exactitude que si elle était le résultat des forces de la nature. Et combien de difficultés, dans un autre ordre d'idées, provenant de la date, de l'origine, de la nationalité d'un objet que le hasard ou les fouilles des archéologues ont révélé!

Ainsi, même dans le cas le plus favorable, l'historien ne doit pas s'illusionner en croyant qu'il observe directement le passé. Mais les difficultés de sa tâche sont encore bien plus grandes lorsqu'il travaille d'après des documents écrits. De toutes les sources de l'histoire, ceux-ci sont à la fois les plus précieuses et les plus perfides. Le mode même de leur transmission jusqu'à nous les a déjà plus ou moins profondément altérées. Lorsque nous avons la bonne fortune exceptionnelle d'en posséder le texte original, son état de conservation rend presque toujours le déchiffrement plus ou moins difficile — défiguré comme il l'est généralement par des lacunes, des maculatures ou des surcharges. Mais dans

la plupart des cas, l'original a disparu. Pour en reconstituer la teneur, nous n'avons à notre disposition que des copies, et même souvent que des copies de copies, tout cela plus ou moins abîmé par la négligence, l'ignorance ou l'inexactitude des scribes. Mais supposons la reconstitution accomplie; d'autres problèmes se présentent. Il importe de connaître l'origine du document, d'établir sa date exacte, de déterminer son degré d'authenticité. Les faux abondent à toutes les époques, car à chacune d'elles, des individus ou des institutions ont inventé ou modifié des textes pour servir leurs intérêts.

Les matériaux auxquels l'historien est réduit réclament donc un traitement particulièrement difficile et délicat avant de pouvoir être utilisés. Ils ne sont que les traces laissées par les faits et ce ne sont pas même des traces fidèles. On pourrait les comparer à des empreintes dans le sable à demi effacées par le vent et la pluie. Même pour reconstituer approximativement leur témoignage, un travail ardu et minutieux est indispensable.

Ce travail comporte des procédés différents suivant la nature des sources auxquelles il s'applique. Ce sont ces procédés, se perfectionnant sans cesse par l'usage, qui ont donné lieu à ce qu'on appelle les « sciences auxiliaires de l'histoire ». De la critique des inscriptions est née l'épigraphie; de celle des écritures, la paléographie; de celle des chartes et des diplômes, la diplomatique; de celle des monuments, l'archéologie; de celle des monnaies, la numismatique; de celle des sceaux, la sigillographie; de celle des armoiries, l'héraldique. Chacune d'elles constitue une application particulière de la critique historique. Et à chacune d'elles

se consacrent, et cela pour le plus grand bien de la science, des érudits spécialisés. De tous les historiens, ces spécialistes occupent la situation la plus favorable quant aux résultats qu'ils obtiennent. Grâce au caractère homogène des objets qu'ils étudient, il leur est possible d'établir des méthodes d'observation si précises qu'il en résulte souvent des conclusions tellement probables qu'elles frisent la certitude. Mais après tout, si perfectionnées que ces méthodes puissent être, il serait tout à fait faux de croire qu'elles ne laissent pas un très grand rôle au tact, à la finesse et à l'intuition de celui qui les manie. Les plus exactes d'entre elles — l'épigraphie et la diplomatique — ne sont fondées en réalité que sur des observations empiriques, et la régularité des faits qu'elles établissent n'a rien de commun avec la rigueur des lois qui résultent des sciences naturelles.

Les opérations si compliquées de la critique des sources qui viennent d'être brièvement exposées, ne constituent que le prélude du travail des historiens. Elles fournissent les témoignages, il reste à les apprécier. En d'autres termes, la critique de l'authenticité doit être suivie de celle de la crédibilité. On voit de suite que la seconde est beaucoup plus délicate et plus subjective que la première. Elle porte, en effet, non plus sur les caractères externes des témoignages, mais sur la personnalité de leurs auteurs. Il n'est plus question d'identifier le document, mais d'en juger la valeur. Et ce jugement dépend nécessairement de l'érudition, de l'intelligence et de la moralité du témoin, aussi bien que des circonstances qui ont entouré l'établissement de son témoignage. Non seulement, il est indispensable de bien comprendre ce qu'il a voulu dire, mais il faut surtout



extraire de ses paroles ce qu'elles contiennent de vérité.

Avouons tout de suite qu'il est impossible d'arriver au succès complet. Le plus souvent, on ne peut pas même se flatter d'avoir compris exactement ce que l'auteur du document a voulu dire. Car même si l'on est bien familiarisé avec la langue employée, on ne peut que rarement déterminer avec assez de précision la nuance particulière qu'elle a prise sous la plume de l'auteur. Pour découvrir le sens réel caché sous les mots, il faudrait s'identifier complètement avec lui et revivre sa vie. C'est dire que sa personnalité s'interpose entre nous et les faits. En passant à travers elle, ils subissent une déformation analogue à celle d'un objet plongé dans l'eau. Mais alors qu'il est facile de reconstituer l'aspect réel de l'objet submergé, grâce aux lois de la réfraction de la lumière, on ne peut que deviner les déformations que les récits historiques ont infligées à la réalité. Il faut se contenter de conclure d'après les informations incomplètes dont on dispose sur la biographie de l'auteur, ses préjugés individuels ou nationaux, son entourage et les conditions dans lesquelles il a écrit. Il va sans dire que tout ceci ne peut être obtenu que très approximativement et insuffisamment.

Pour la majorité des événements, nous possédons heureusement plus d'un témoignage. Bien que notre évaluation de chacun d'eux soit nécessairement défectueuse, leur comparaison nous permet de déduire quelque vraisemblance sur la réalité à jamais évanouie que chacun a rapportée à sa manière. La critique historique peut donc arriver à une représentation approximative des faits du passé. Elle les perçoit sous les contours

flottants des objets qui nous apparaissent dans la brume..

Encore, de ces images imprécises des réalités historiques, ne possédons-nous relativement que peu de chose. Tout ce qui est parvenu jusqu'à nous en fait de monuments et d'écrits des époques antérieures n'est presque rien en comparaison de ce qui a disparu. Les historiens ne sont que trop heureux aujourd'hui de glaner dans les sables du Fayoum quelques misérables débris des bibliothèques et des archives des cités hellénisées de l'Égypte. Il ne nous reste que bien peu de chose des millions de documents tracés par la bureaucratie des empires romain et byzantin. Que subsistera-t-il pour nos successeurs de nos livres sur pâte de bois et de nos copies sténographiques? D'ailleurs, même si nous avons conservé tout ce qui a été écrit au sujet d'un événement, nous ne pourrions pas prétendre à une information complète. Aucun récit, si détaillé qu'il puisse être, n'épuise complètement son sujet. La réalité ne peut jamais être rapportée tout entière ni par des paroles, ni par des écrits.

C'est pourquoi, malgré tous ses efforts, l'historien ne peut obtenir une connaissance adéquate de tout ce qui s'est passé. Il le sait et il se résigne. Il accepte les limites que les conditions mêmes de la connaissance historique lui imposent. Qu'il lui suffise de percevoir les faits dans la mesure où cela lui est possible. Si ce n'est pas grand'chose du point de vue de l'absolu, c'est encore beaucoup à l'égard de l'homme.

Le relevé des faits historiques est encore infiniment loin d'être achevé. Des lacunes énormes apparaissent au premier coup d'œil. Pour beaucoup de peuples et de nations — la Chine, par exemple — nous sommes pres-

que complètement ignorants. Il est certain aussi que d'innombrables produits de l'art et de l'industrie humains demeurent enfouis dans le sol et que malgré les expéditions archéologiques menées aujourd'hui si activement et avec tant de succès, il sera impossible de tout exhumer. En ce qui concerne les documents écrits, outre une grande partie d'entre eux rassemblés dans les archives et les bibliothèques publiques et non encore étudiés, combien y en a-t-il entre les mains de possesseurs inconnus dont nous ne soupçonnons même pas l'existence? Il est nécessaire aussi de tenir compte de tous les témoignages qui nous entourent et que nous ne pouvons entendre. Le vocabulaire des langues mortes ou vivantes, les noms de lieux, les coutumes, les traditions populaires, les légendes, les superstitions et les croyances religieuses renferment des trésors que la philologie, la toponymie et le folklore sont loin d'avoir épuisés. Notons enfin que le développement du travail historique a pour conséquence l'établissement de faits dont la connaissance ne résulte que du raisonnement. Pour prendre un exemple très simple — l'historien détermine la date inconnue de la naissance d'une personne s'il sait qu'elle est contemporaine d'un événement dont la chronologie est certaine. Donc, par hypothèse, il ajoute un nouveau fait à ceux qui sont déjà connus et il enrichit notre connaissance du passé par un procédé purement intellectuel. Ce procédé est tellement fréquent que son application se retrouve presque à chaque page des travaux historiques. On ne se trompera pas en disant qu'une grande partie des données de l'histoire n'ont d'autre fondement que la conjecture et ne sont directement attestées par aucune source, bien que la masse des maté-

riaux de la science s'accroît en proportion des progrès de la critique.

Ce serait une grande naïveté de conclure qu'il est nécessaire, pour écrire l'histoire, d'attendre que tous ses matériaux aient été rassemblés. Ils ne seront jamais tous rassemblés, puisqu'ils ne seront jamais tous connus. Mais les naturalistes n'attendent pas de connaître tous les phénomènes de la nature pour formuler des conclusions. De même l'historien ne peut s'abstenir de faire une synthèse sous prétexte qu'il n'en possède pas tous les éléments. Ce que l'on doit exiger de lui, ni plus ni moins, c'est qu'il utilise toutes les données dont on dispose au moment où il écrit.

\* \* \*

La construction historique est l'aboutissement de tous les procédés de critique que nous avons rapidement passés en revue. Ils n'ont de signification et de valeur que par elle ; ils ne sont que les moyens de cette fin.

Construire l'histoire, c'est la raconter. Dès le début de son existence, elle a consisté en récits, c'est-à-dire en narrations d'épisodes rattachés les uns aux autres. En fait, le travail essentiel de l'historien est, tout en les exposant, de faire saisir les rapports qui existent entre les événements et en les reliant, de les expliquer. Il apparaît ainsi que l'histoire est le récit explicatif de l'évolution des sociétés humaines dans le passé.

Toute narration historique est à la fois une synthèse et une hypothèse. C'est une synthèse, puisqu'elle combine la masse des faits connus en un exposé d'ensemble ; c'est une hypothèse, puisque les rapports

qu'elle établit entre ces faits ne sont ni évidents, ni vérifiables par eux-mêmes. Réunir les faits et les rattacher les uns aux autres est, en pratique, une seule et même opération. Car il va de soi que le groupement des faits sera différent suivant l'idée que l'on se fera de leurs rapports. Tout dépend alors — comme nous allons le voir — du degré d'imagination créatrice de l'historien, ainsi que de sa conception générale des choses humaines. Ce qui revient à dire que dans son expression la plus élevée, l'histoire est une science « conjecturale » ou, en d'autres termes, une science « subjective ».

Cela ne signifie pas qu'elle soit à la merci de la fantaisie et de l'arbitraire. Elle procède selon une méthode, mais selon une méthode que son sujet même oblige à se renouveler constamment. L'historien n'est pas moins critique dans la mise en œuvre des faits que dans l'étude des sources, mais la complexité de sa tâche le force ici à avoir recours à la conjecture dans une bien plus large mesure.

Toute construction historique — ce qui revient à dire toute narration historique — repose sur un postulat : celui de l'identité de la nature humaine au cours des âges. On ne pourrait comprendre les actions des hommes si l'on n'admettait tout d'abord que l'humanité, en ce qu'elle a d'essentiel, a été, de tout temps, ce qu'elle est aujourd'hui. Les sociétés passées nous seraient intelligibles, si les besoins naturels qu'elles ont éprouvés et les forces psychiques qui les ont poussées étaient qualitativement différents des nôtres. Comment expliquer les innombrables différences qu'elles présentent dans le temps et dans l'espace, si on ne les considère

pas comme les nuances d'une réalité qui, dans son essence, est toujours et partout la même ?

L'historien admet donc qu'il peut raisonner sur les actions des morts comme il raisonne sur celles des vivants qui l'entourent. Et cela suffit à faire saisir le caractère subjectif de ses récits. Car, raisonner au sujet des actions des hommes, c'est les ramener à des motifs et leur attribuer des conséquences. Mais où se trouvent ces motifs et ces conséquences, sinon dans l'esprit de celui qui raisonne ? Les observateurs diffèrent non seulement par leur intelligence, mais aussi par la profondeur et la variété de leurs connaissances. C'est par l'intelligence que Thucydide est plus grand historien que Xénophon, et Machiavel que Froissart. Mais c'est par l'étendue de leurs connaissances que les historiens modernes ont l'avantage sur ceux de l'Antiquité et du Moyen Age. Ils ne dépassent certainement pas leurs prédécesseurs par la force et la pénétration de l'esprit ; mais, les dépassant par l'étendue de leur savoir, ils découvrent des rapports entre les actions des hommes qui ont échappé aux premiers.

Pendant de longs siècles, les destinées des sociétés n'ont été expliquées que par l'intervention de la divinité ou par l'influence des grands hommes. L'histoire apparaissait surtout comme un drame. De grands esprits, Polybe par exemple, ont compris l'importance des institutions dans l'activité de l'Etat. Mais dans l'ensemble, l'histoire, même dans le cas des auteurs les plus éminents, n'était que l'exposé et l'explication des événements politiques. Les progrès des sciences morales et sociales ont montré l'étroitesse et l'insuffisance de cette conception. Ce que ces sciences nous enseignent sur toutes sortes de facteurs — religieux,

ethniques, géographiques, économiques — qui ont déterminé le développement des sociétés aux diverses époques, a nécessairement contribué à la compréhension d'une foule de phénomènes qui passaient autrefois inaperçus. La connaissance des relations sociales s'étant extraordinairement accrue, les historiens sont en état de découvrir entre les faits du passé une multitude de relations qui n'avaient jamais été prises en considération auparavant. Ils envisagent l'histoire de beaucoup plus haut qu'on ne l'avait fait jadis, et du point de vue auquel ils se placent, ils y découvrent beaucoup plus de variété, d'abondance et de vie. On peut dire, avec une rigoureuse exactitude que, disposant de beaucoup moins de matériaux que les historiens romains et grecs, nous connaissons cependant mieux qu'eux l'histoire des Grecs et des Romains. Nous la connaissons mieux, et cependant nous ne sommes pas d'accord sur elle, pas plus d'ailleurs que sur n'importe quelle autre partie de l'histoire.

C'est que la certitude est impossible dans un sujet aussi ondoyant, aussi varié et aussi complexe que le sont les actions sociales. Chaque espèce d'activité y réagit sur toutes les autres. Comment distinguer alors, dans l'ensemble, la part de chacune d'elles ? Comment évaluer exactement, par exemple, le rôle qu'ont joué les facteurs économiques ou religieux dans une évolution donnée ? Les conditions indispensables à toute connaissance scientifique réelle — calcul et mesure — font complètement défaut dans ce domaine. Et l'intervention du hasard et des individus accroît encore la difficulté de la tâche des historiens en les confrontant constamment avec l'imprévu, qui change à chaque

instant la direction que les événements semblaient prendre.

Ce n'est pas à la méthode historique, mais à l'objet même de l'histoire, qu'il faut imputer le défaut de précision des historiens et le fait que leurs résultats semblent incertains et contradictoires. Les actions humaines qu'ils étudient ne peuvent se présenter à tous sous le même aspect. Il ne faut qu'un moment de réflexion pour comprendre que deux historiens, disposant des mêmes matériaux, ne les traiteront pas d'une manière identique, d'abord parce que l'imagination créatrice qui permet de discerner dans le chaos des faits des mouvements généraux, varie de l'un à l'autre, mais aussi parce qu'ils n'ont pas les mêmes idées quant à l'importance relative des motifs qui déterminent la conduite des hommes. Ils écriront inévitablement des récits présentant les mêmes contrastes que leurs personnalités, selon la valeur relative qu'ils donnent à l'action individuelle ou à l'influence des phénomènes collectifs; et, parmi ceux-ci, selon l'importance qu'ils attribuent aux facteurs économiques, religieux, ethniques ou politiques. A cette première cause de divergence, il faut en ajouter d'autres. Les historiens ne sont pas orientés uniquement par leur être intime; leur milieu a aussi son importance. Leur religion, leur nationalité et leur classe sociale les influencent plus ou moins profondément. Et il en est de même du moment où ils travaillent. Chaque époque a ses besoins et ses tendances qui s'imposent à l'attention des chercheurs et la concentrent sur tel ou tel problème.

Ainsi, les synthèses historiques dépendent à un degré très élevé, non seulement de la personnalité de leurs auteurs, mais aussi de leur entourage social, reli-



gieux ou national. Il s'ensuit que chaque historien établira entre les faits des relations déterminées par les convictions, les influences et les préjugés qui ont façonné son point de vue. Toute narration historique est, comme nous l'avons dit, une hypothèse. C'est une tentative d'explication, une reconstitution conjecturale du passé. Chaque auteur en met en lumière une certaine partie, en fait ressortir certains traits, en considère certains aspects. Plus ces exposés se multiplient, plus la réalité infinie nous est dévoilée. Tous sont incomplets, tous imparfaits, mais tous contribuent à l'avancement de nos connaissances. Ceux dont les résultats sont maintenant surannés ont servi à en élaborer d'autres qui seront remplacés à leur tour. Pour que l'histoire progresse, le développement parallèle de la synthèse et de la critique des sources est indispensable. Sans la critique, la synthèse ne serait qu'un jeu stérile de l'imagination, mais la critique serait purement de l'érudition morte, si la synthèse n'élargissait constamment le champ de ses investigations et ne lui ouvrait de nouvelles voies par les problèmes qu'elle suscite et les conjectures qu'elle fait naître.

Il faut croire, de plus, que dans la mesure où le champ de l'histoire s'élargira, le travail des historiens s'accomplira dans des conditions beaucoup plus satisfaisantes. Actuellement, il n'a encore touché qu'à une partie très restreinte de l'objet immense qui le sollicite. Dans le domaine de l'histoire ancienne, la Grèce et Rome, et dans les temps plus modernes, les différentes histoires nationales ont attiré presque exclusivement les efforts des investigateurs. Ce n'est qu'aujourd'hui que nous avons commencé à découvrir

l'Orient, et l'on sait quel bouleversement en fut la conséquence dans notre compréhension de l'histoire ancienne. Les génies grec et romain, à la lueur des clartés venues de Crète, de Syrie, de Babylone et d'Égypte apparaissent maintenant comme les résultats du contact et de l'interpénétration de différentes civilisations. Ces progrès attestent ce que l'on peut attendre de la méthode comparative. Seule, elle peut atténuer les préjugés de race, de politique et de nationalité chez les historiens. Ces préjugés s'emparent inévitablement de celui qui, se confinant dans les limites étroites de l'histoire nationale, se condamne ainsi à ignorer les liens qui attachent cette histoire à l'histoire des autres nations. Il ne faut pas attribuer au parti pris, mais bien plutôt à une information insuffisante, le fait que tant d'historiens manquent d'impartialité. Celui qui s'absorbe dans la contemplation de son propre peuple exagérera inévitablement son originalité et lui attribuera l'honneur de découvertes qui, en réalité, ne sont souvent qu'empruntées. Il est injuste pour les autres, parce qu'il ne les comprend pas, et l'exclusivisme de ses connaissances l'expose à se laisser tromper par les idoles du sentiment.

La méthode comparative permet à l'histoire d'apparaître dans sa perspective réelle. Ce que l'on croyait être une montagne se réduit à une taupinière, et ce pour quoi le génie national était honoré apparaît souvent comme une simple manifestation de l'esprit d'imitation. Mais le point de vue de l'histoire comparée n'est pas autre que celui de l'histoire universelle. C'est pourquoi, à mesure que l'on envisagera davantage l'histoire dans la totalité de son développement et que l'on s'habituera à étudier l'histoire particulière ou

nationale en fonction de l'évolution générale, les faiblesses inhérentes à la méthode historique iront s'atténuant. Elle atteindra le maximum de la précision que son objet lui permet, si ses adeptes comprennent clairement que le but final de leurs efforts est l'élaboration scientifique de l'histoire universelle.

H. PIRENNE.

# **Règles d'utilisation des copies numériques d'œuvres littéraires, réalisées par les bibliothèques de l'ULB**

L'usage des copies numériques réalisées par les Bibliothèques de l'ULB, d'œuvres littéraires qu'elles détiennent, ci-après dénommées « documents numérisés », implique un certain nombre de règles de bonne conduite, précisées dans le présent texte. Celui-ci est accessible sur le site web des bibliothèques et reproduit sur la dernière page de chaque document numérisé ; il s'articule selon les trois axes [protection](#), [utilisation](#) et [reproduction](#).

## ***Protection***

### **1. Droits d'auteur**

La première page de chaque document numérisé indique les droits d'auteur d'application sur l'œuvre littéraire. Les œuvres littéraires numérisées par les Bibliothèques de l'ULB appartiennent majoritairement au domaine public.

Pour les œuvres soumises aux droits d'auteur, les Bibliothèques auront pris le soin de conclure un accord avec leurs ayants droits afin de permettre leurs numérisation et mise à disposition. Les conditions particulières d'utilisation, de reproduction et de communication de la copie numérique sont précisées sur la dernière page du document protégé.

Dans tous les cas, la reproduction de documents frappés d'interdiction par la législation est exclue.

### **2. Responsabilité**

Malgré les efforts consentis pour garantir les meilleures qualité et accessibilité des documents numérisés, certaines déficiences peuvent y subsister – telles, mais non limitées à, des incomplétudes, des erreurs dans les fichiers, un défaut empêchant l'accès au document, etc. -.

Les bibliothèques de l'ULB déclinent toute responsabilité concernant les dommages, coûts et dépenses, y compris des honoraires légaux, entraînés par l'accès et/ou l'utilisation des documents numérisés. De plus, les bibliothèques de l'ULB ne pourront être mises en cause dans l'exploitation subséquente des documents numérisés ; et la dénomination 'bibliothèques de l'ULB', ne pourra être ni utilisée, ni ternie, au prétexte d'utiliser des documents numérisés mis à disposition par elles.

### **3. Localisation**

Chaque document numérisé dispose d'un URL (uniform resource locator) stable de la forme <[http://digistore.bib.ulb.ac.be/annee/nom\\_du\\_fichier.pdf](http://digistore.bib.ulb.ac.be/annee/nom_du_fichier.pdf)> qui permet d'accéder au document ; l'adresse physique ou logique des fichiers étant elle sujette à modifications sans préavis. Les bibliothèques de l'ULB encouragent les utilisateurs à utiliser cet URL lorsqu'ils souhaitent faire référence à un document numérisé.

## ***Utilisation***

### **4. Gratuité**

Les bibliothèques de l'ULB mettent gratuitement à la disposition du public les copies numériques d'œuvres littéraires appartenant au domaine public : aucune rémunération ne peut être réclamée par des tiers ni pour leur consultation, ni au prétexte du droit d'auteur.

Pour les œuvres protégées par le droit d'auteur, l'utilisateur se référera aux conditions particulières d'utilisation précisées sur la dernière page du document numérisé.

## 5. Buts poursuivis

Les documents numérisés peuvent être utilisés à des fins de recherche, d'enseignement ou à usage privé. Quiconque souhaitant utiliser les documents numérisés à d'autres fins et/ou les distribuer contre rémunération est tenu d'en demander l'autorisation aux bibliothèques de l'ULB, en joignant à sa requête, l'auteur, le titre, et l'éditeur du (ou des) document(s) concerné(s).

Demande à adresser au Directeur de la Bibliothèque électronique et Collections Spéciales, Bibliothèques CP 180, Université Libre de Bruxelles, Avenue Franklin Roosevelt 50, B-1050 Bruxelles. Courriel : bibdir@ulb.ac.be

## 6. Citation

Pour toutes les utilisations autorisées, l'utilisateur s'engage à citer dans son travail, les documents utilisés, par la mention « Université Libre de Bruxelles - Bibliothèques » accompagnée des précisions indispensables à l'identification des documents (auteur, titre, date et lieu d'édition, cote).

## 7. Exemplaire de publication

Par ailleurs, quiconque publie un travail – dans les limites des utilisations autorisées - basé sur une partie substantielle d'un ou plusieurs document(s) numérisé(s), s'engage à remettre ou à envoyer gratuitement aux bibliothèques de l'ULB un exemplaire (ou, à défaut, un extrait) justificatif de cette publication.

Exemplaire à adresser au Directeur de la Bibliothèque électronique et Collections Spéciales, Bibliothèques CP 180, Université Libre de Bruxelles, Avenue Franklin Roosevelt 50, B-1050 Bruxelles. Courriel : bibdir@ulb.ac.be

## 8. Liens profonds

Les liens profonds, donnant directement accès à un document numérisé particulier, sont autorisés si les conditions suivantes sont respectées :

- a) les sites pointant vers ces documents doivent clairement informer leurs utilisateurs qu'ils y ont accès via le site web des bibliothèques de l'ULB ;
- b) l'utilisateur, cliquant un de ces liens profonds, devra voir le document s'ouvrir dans une nouvelle fenêtre ; cette action pourra être accompagnée de l'avertissement 'Vous accédez à un document du site web des bibliothèques de l'ULB'.

## ***Reproduction***

### 9. Sous format électronique

Pour toutes les [utilisations autorisées](#) mentionnées dans le présent texte le téléchargement, la copie et le stockage des documents numérisés sont permis ; à l'exception du dépôt dans une autre base de données, qui est interdit.

### 10. Sur support papier

Pour toutes les [utilisations autorisées](#) mentionnées dans le présent texte les fac-similés exacts, les impressions et les photocopies, ainsi que le copié/collé (lorsque le document est au format texte) sont permis.

### 11. Références

Quel que soit le support de reproduction, la suppression des références aux bibliothèques de l'ULB dans les documents numérisés est interdite.